

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	11
Votants	44



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 049

RENOVATION ENERGETIQUE ET CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE – FAM GENTIOUX-PIGEROLLES

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la passerelle, salle des conférences à Aubusson, au nombre de trente sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 4 avril 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc (à partir de 18h40 au point A.3) ; Laurent LHERITIER ; ESTERELLAS Philippe ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; DUCOURTIOUX Stéphane ; MOINE Michel ; ROGER Thierry ; MOUTARDE Jacques (à partir de 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) ; GOMY Michel ; DURAND Serge ; PENAUD Corine ; ROULET Alain ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; CHABANT Evelyne ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne (à partir de 19h12 au point A.6) ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; MIOMANDRE Didier ; FOURNET Marie-Hélène ; DUGAUD Isabelle ; Annick BAUCULAT ; ANTON Gisèle (Suppléante Guy BRUNET)

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

NICOUX Renée à FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline à Philippe ESTERELLAS ; LEGER Jean-Luc à Alain DETOLLE (jusqu'à 18h40 au point A.3) ; COLLET-DUFAYS Céline à BERTIN Valérie ; HAYEZ Marie-Françoise à DUCOURTIOUX Stéphane ; DEPEIGE Monique à LEGROS Pierrette ; HANGENBACH Nadine à DUGAUD Isabelle ; TOURNIER Jacques à PRIOURET Denis ; MERIGOT Pascal à BIALOUX Claude ; CHEVREUX Laurence à DEBAENST Catherine ; COLLIN Philippe à DURAND Serge ; ROUGIER Bernard à MOINE Michel ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Monsieur BŒUF Jacques, MOUTARDE Jacques (jusqu'à 18h19 à la désignation du secrétaire de séance) et PINLON Evelyne (jusqu'à 19h12 au point A.6)

Rappel du contexte

Lors du conseil communautaire du 1er juin 2022, la démarche de recherche de financements par Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) en vue de financer certains travaux nécessaires sur les bâtiments dont Creuse Grand Sud est propriétaire, affectataire ou locataire, a été approuvée.

Pour rappel, dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE), les collectivités territoriales souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie tels que la rénovation énergétique de bâtiments publics, le raccordement à un réseau de chaleur ou la rénovation de l'éclairage public, peuvent bénéficier d'aides au financement.

Présentation de la demande

Plusieurs bâtiments ont été visités pour estimer la faisabilité de travaux de rénovation énergétique. Les travaux envisagés à la suite de cette visite concernent l'isolation des planchers bas, l'isolation du réseau hydraulique de chauffage et d'eau chaude sanitaire existant, ainsi que l'isolation de points singuliers.

Certains, comme Aquasud, en ont déjà bénéficié relativement récemment, avec le calorifugeage de l'ensemble de la partie machinerie et de l'isolation sous plancher.

Le foyer d'accueil médicalisé de Gentioux-Pigerolles présente lui en revanche un fort potentiel d'économies d'énergie.

La société Visionary Énergie (qualification RGE Qualibat) estime le montant desdits travaux à 28 399,20 € HT (TVA à 5,5 % soit 29 961,16 € TTC)

L'ensemble de ces prestations sont entièrement couvertes par les primes CEE. Ainsi, la Communauté de Communes n'aura pas à payer les factures correspondantes.

Sur la base de ce rapport, il est donc proposé au Conseil communautaire :

De VALIDER l'offre de la société Visionary Energie pour la réalisation de l'opération d'isolation des planchers bas, du réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire et des points singuliers sur le bâtiment du foyer d'accueil médicalisé de Gentioux-Pigerolles pour un montant total de 29 961,16 € TTC, avec une prise en charge de ces travaux à 100% via les primes de certificats d'économies d'énergie ;

CONTRE : 6 (DUCOURTIOUX Stéphane et son pouvoir (MF HAYEZ), MOINE Michel et son pouvoir (ROUGIER BERNARD), MOUTARDE Jacques, BAUCULAT Annick)

ABSTENTION : 0

POUR : 38

Adopté à la majorité

Après avoir délibéré le Conseil communautaire décide :

- De VALIDER l'offre de la société Visionary Energie pour la réalisation de l'opération d'isolation des planchers bas, du réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire et des points singuliers sur le bâtiment du foyer d'accueil médicalisé de Gentioux-Pigerolles pour un montant total de 29 961,16 € TTC, avec une prise en charge de ces travaux à 100% via les primes de certificats d'économies d'énergie ;
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré le 11 avril 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le



Valérie BERTIN,
Présidente

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Valérie Bertin", is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" and "GENTIoux-PIGEROLLES" around a central emblem.

